



PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE LA COMMUNE DE VENTENAC-EN-MINERVOIS

Séance du mardi 27 février 2024

A 18 H 30 - Salle du 3^{ème} âge

Membres du Conseil d'Administration

LAPALU Christian, PAGÉS Jocelyne, MENTREKA Anne-Marie, PILAT Stéphanie, GOUY-RATAJCZAK Joëlle, DUCHATEL Martine, LESERGENT Patricia, MARTIN Jacques, NEGRE Anne-Marie.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du compte rendu de la dernière séance.
2. Délibération pour vote du Compte Administratif – Année 2023
3. Délibération pour vote du Budget Primitif – Année 2024
4. Point sur les personnes fragiles

Questions diverses.

Présents

LAPALU Christian, MENTREKA Anne-Marie, PILAT Stéphanie, DUCHATEL Martine, LESERGENT Patricia, MARTIN Jacques, PAGÉS Jocelyne, GOUY-RATAJCZAK Joëlle

Représentés

Mme. NEGRE Anne-Marie pouvoir à Mme. DUCHATEL Martine

Absents

Néant

Nombre de conseillers en exercice :	9
Nombre de conseillers présents :	8
Nombre de conseillers absents :	0
Procurations :	1
Quorum :	5

Président de séance : M. LAPALU Christian.

Nomination d'un secrétaire de séance :

Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire de séance Mme. PILAT Stéphanie est désignée secrétaire de séance.

1. Approbation du Compte -rendu de la séance du 28 janvier 2023.

Vote pour : 9 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

2. Délibération pour vote du Compte Administratif – Année 2023

➤ Compte Administratif 2023

Monsieur le Maire ne participe pas au vote du Compte Administratif.

Section fonctionnement

- Recettes :	2 245.47 €
- Dépenses :	4 252.53 €
- Résultat :	- 2 007.06 €
- Excédent Reporté N -1 :	4 984.53 €

Résultat 2023 : 2 977.47 € (Excédent)

Vote pour : 9 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

3. Délibération pour vote du Budget Primitif - 2024

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil d'administration le projet de Budget Primitif du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) pour l'année 2024 avec les équilibres suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses : 4 100.00 €

Recettes : 4 100.00 €

Vote pour : 9 – Vote contre : 0 – Abstention : 0

5. Point sur les personnes fragiles

Un point a été fait sur les personnes vulnérables, il a été décidé pour l'une d'entre elles de contacter l'Assistante Sociale du secteur.

CONSEIL MUNICIPAL

Prochaine séance définie ultérieurement.

Clôture de la séance à 19 heures 20.

Signatures

Christian LAPALU, Maire et Président de séance :

Stéphanie PILAT, Secrétaire de séance :

